



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22118858

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

27 SEP. 2022

Le Greffier
Greffier

N° d'entreprise : 0449 688 337

Nom

(en entier) : **SPLIMO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **AVENUE DE MARQUIS, 10 6220 FLEURUS****Objet de l'acte : Renouvellement des mandats des 2 administrateurs.**

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 22 septembre 2022.

Séance du conseil d'administration, tous les actionnaires de la S.A. Splimo se sont réunis au siège social de la société situé sis Avenue du Marquis 10 à 6220 Fleurus, et ce sur convocation verbale de Monsieur Joseph STRAZZANTE.

La séance est ouverte à 14 H 00.

Sont présents :

- Monsieur Joseph STRAZZANTE, Administrateur délégué
- Monsieur Angelo STRAZZANTE, Administrateur

Nous soulignons que l'entière du Capital est bien représentée.

Ordre du jour :

1. Renouvellement des mandats des 2 administrateurs.

Abordant son ordre du jour :

Le conseil d'administration décide à l'unanimité de procéder au renouvellement des mandats de ses membres.

Il est donc décidé à l'unanimité de reconduire les mandats de :

- Monsieur Joseph STRAZZANTE, Administrateur délégué
 - Monsieur Angelo STRAZZANTE, Administrateur
- et ce pour une durée de 6 années avec une prise à effet rétroactive au 15/06/2017.

1. Procuration

L'assemblée donne mandat à Giordano Casano, agissant seul et avec l'autorisation de subdéléguer ses pouvoirs, afin de procéder à toute formalité généralement nécessaire ou utile relative aux décisions de la Société en ce compris le pouvoir de signer et de déposer la demande de modification de l'inscription de la Société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, de déposer tout document au greffe compétent et de procéder aux formalités nécessaires à la publication des décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge. A ces fins, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/10/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée aux alentours de 14h35.

Le Conseil d'administration,

Joseph STRAZZANTE
Administrateur délégué

Angelo STRAZZANTE
Administrateur